



## **TDR pour le recrutement d'un consultant**

### **« Elaboration d'un dossier d'accréditation réglementaire pour l'obtention de l'habilitation de l'observatoire National pour la SSR à l'Université Mohammed premier (l'UMP) à OUJDA »**

#### **1-Préambule**

Dans le cadre de partenariat entre l'UNFPA et l'AMPF ; il est prévu la création d'un observatoire national universitaire sur la santé sexuelle et reproductive au sein de l'Université Mohammed premier (l'UMP) à OUJDA.

L'instauration de cet observatoire se justifie par son impact attendu pour éclairer les sciences humaines et sociales sur des questions relatives aux droits à la santé sexuelle et reproductive, et répondre aux besoins des jeunes de notre pays en matière d'information ; ainsi que l'accompagnement des chercheurs universitaires, dans leur volonté de contribuer à la promotion de la recherche pédagogique et scientifique au service de la santé sexuelle et reproductive

#### **2- Contexte**

L'association marocaine de planification familiale est soucieuse de donner un cadre réglementaire et scientifique à l'observatoire national pour l'éducation et la santé sexuelle et reproductive. A cet effet elle œuvre en partenariat avec l'UNFPA pour approfondir la réflexion pour l'institutionnalisation de l'observatoire national universitaire pour l'éducation et la santé sexuelle et reproductive et constituer un dossier d'accréditation auprès de l'Université Mohammed premier (l'UMP) à OUJDA.

L'Education Sexuelle Complète s'avère primordiale dans notre pays, elle vise à doter particulièrement les jeunes et les adolescents de connaissances factuelles, d'aptitudes, d'attitudes et de valeurs qui leur donneront les moyens de s'épanouir tout en restant dans le respect de leur santé, de leur bien-être, de leur religion et de leur dignité. Elle leur permet aussi de développer des relations sociales et sexuelles respectueuses, de réfléchir à l'incidence de leurs choix sur leur bien être personnel et sur celui des autres et enfin, de comprendre leurs droits et de les défendre tout au long de leur vie.

Le dossier d'accréditation a pour objet de vérifier la capacité de l'observatoire à mettre en œuvre les aspects informationnels, pédagogiques, organisationnels et financiers et les modalités pratiques de déploiement de celles-ci dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive.

#### **3-Objectifs de la consultation**

- Conduire un plaidoyer auprès de l'Université Mohammed premier (l'UMP) à OUJDA pour la mise en place d'un observatoire national universitaire de l'éducation et la santé sexuelle et reproductive
- Elaborer un dossier d'accréditation pour l'institutionnalisation de l'observatoire national universitaire de l'éducation et la santé sexuelle et reproductive à l'Université Mohammed premier (l'UMP) à OUJDA

#### **4- Méthodologie de mise en œuvre**

L'Association Marocaine de Planification Familiale et l'Université Mohammed premier (l'UMP) à OUJDA visent à produire une connaissance scientifique dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive.

La mise en place de l'observatoire national universitaire de l'éducation et la santé sexuelle et reproductive s'inscrit dans la collaboration entre l'Association, FNUAP et l'Université Mohammed

premier (l'UMP) à Oujda pour contribuer à la compréhension et l'intervention pédagogique pour la formation et l'information des jeunes sur des questionnements pertinents dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive, à cet effet il faut une :

- Analyse documentaire nationale et internationale pour la mise en place et l'accréditation de l'observatoire ;
- Elaboration des référentiels et standards pour le fonctionnement de l'observatoire ;
- Elaboration d'un dossier d'accréditation réglementaire pour l'obtention de l'habilitation de l'observatoire.

#### **5- Profil du prestataire**

- Professeur des études supérieures dans le domaine de l'éducation et de recherche ;
- Expérience prouvée en évaluation des programmes dans le domaine de l'éducation et de la pédagogie ;
- Expérience prouvée dans l'accréditation des programmes et des cursus scolaires et universitaires ;
- Volet juridique est un atout

#### **6 - livrables**

- Une note méthodologique expliquant la démarche utilisée dans l'élaboration du dossier de création et d'accréditation ;
- Rapport d'analyse documentaire d'accréditation de l'observatoire ;
- Rapport final avec la proposition du contenu du dossier d'accréditation à présenter à l'université ;
- Les différents rapports présentés par le consultant devront être validés par un comité ad hoc.

#### **7 -Durée de la prestation**

La prestation durera 30 jours calendaires, à compter de la date de remise des dossiers de candidature jusqu'à la transmission du rapport définitif.

Cependant les dossiers de candidature seront réceptionnés au Secrétariat de l'Association Marocaine de Planification Familiale pour évaluation.

#### **8- Soumission**

Les consultants intéressés par ce projet sont priés(e)s d'envoyer :

- Une proposition de la méthodologie du travail (max 3 pages) ;
- Le curriculum vitae détaillé et actualisé
- L'offre financière sous plis fermé
- Un échéancier détaillé pour l'exécution de l'étude.
- 02 références de travaux similaires

A l'adresse électronique : [ampf@ampf.org.ma](mailto:ampf@ampf.org.ma) ou à l'adresse suivante : AMPF.6, rue Ibn El Kadi BP : 1217, les orangers Rabat, par courrier porté au siège central.

Un contrat de prestation de service sera conclu avec le consultant retenu pour démarrer l'exécution des termes de référence. Seuls les candidats retenus seront convoqués.